ENFANTS ALERTES

Manuel d'enseignement concernant la prévention d'agressions et enlèvement d'enfants

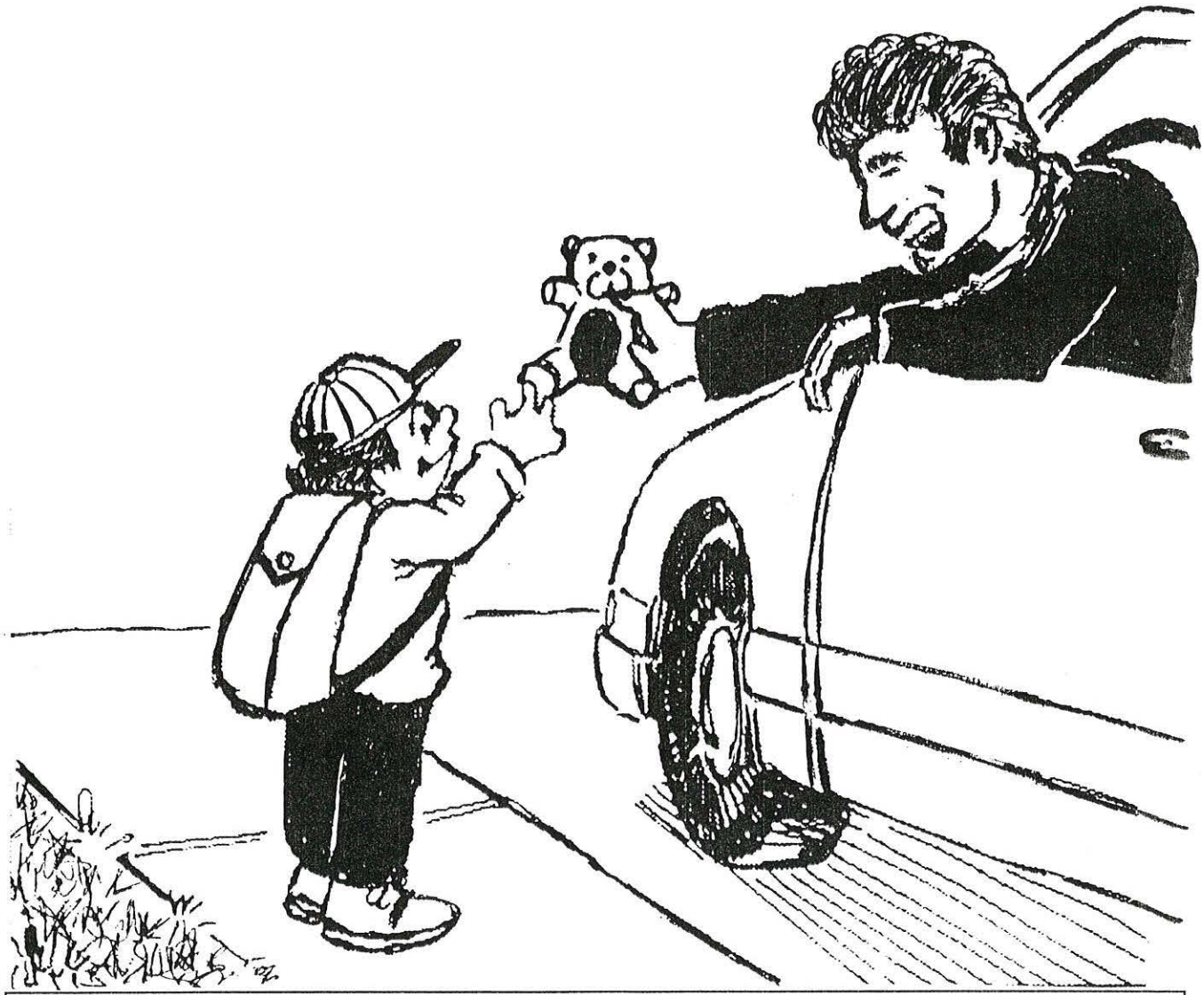

Le cours « Enfants Alertes » figure parmi les cours les plus complets actuellement disponibles. Nous recommandons fortement aux parents d'y inscrire leurs enfants.

Mabyn Armstrong, directrice de la prévention
Le Réseau Enfants Retour Canada

Georges J. Manoli

LES KIDNAPPEURS D'ENFANTS

L'enlèvement se définit généralement comme le fait de prendre quelqu'un d'un point A à une scène de crime secondaire contre son gré, mais peut aussi se définir comme le fait d'empêcher la personne de retourner à un endroit désigné à une heure spécifique (ex. : l'enfant part volontairement avec l'agresseur, avec l'assentiment de s parents, mais ne revient pas à l'heure convenue). La grande majorité des agresseurs sexuels relâchent leur victime et parfois, la reconduisent même près de leur maison.

> « La *National Incidence Studies of Missing, Abducted, Runaway, and Thrown Away Children*, NISMART, estime le nombre d'enlèvements d'enfants typiques aux États-Unis à environ 200 à 300 par année (environ 70 cas signalés au Canada chaque année) et le nombre d'enlèvements suivis de meurtres d'enfants commis par des étrangers entre 43 et 147 chaque année. Environ la moitié des enfants enlevés sont des adolescents... NISMART estime de plus que les deux tiers ou plus des enlèvements de courte durée impliquent des agressions sexuelles. Les victimes les plus fréquentes d'enlèvements par des non-membres de la famille étaient des adolescents (50 %) et des filles (75 %). » (Child Molesters Who Abduct, NCMEC, Mars 1995).

Les agresseurs d'enfants qui enlèvent leurs victimes font très souvent état d'une piètre compétence sociale (ex. : piètres habiletés sociales, emplois multiples, mauvaises relations interpersonnelles, moins susceptibles d'être mariés, etc.). Ils affichent des signes évidents d'inadaptation sexuelle (ex. : crimes sexuels de nuisance, assauts manqués sur des femmes et des enfants, voyeurisme, etc.) ainsi que des comportements sexuels déviants, en plus de s'adonner à des attouchements sur des enfants (ex. : exhibitionnisme, voyeurisme, fétichisme, etc.).

Les kidnappeurs sont bien souvent des individus qui ont été victimes d'abus sexuels dans leur enfance ou leur adolescence. Ils sont généralement catégorisés comme ayant eu peu de contacts avec des enfants. Ils enlèvent rarement des membres de la famille et ciblent plutôt des étrangers avec qui ils ont eu très peu de relations interpersonnelles, ou pas du tout, en dehors de leur crime.

En raison de leurs piètres habilités sociales et de leur manque de familiarité avec les enfants, ces kidnappeurs auront tendance à utiliser l'enlèvement (de force) comme moyen pour tromper ou contrôler l'enfant ciblé plutôt que de compter sur des stratagèmes interpersonnels ou la persuasion verbale (ex. : séduire, attirer verbalement, déjouer ou contraindre l'enfant).

> « Le kidnappeur ne sera pas enclin à voir l'enfant comme un objet «d'amour» interpersonnel et il y a de fortes chances que son interaction avec ce dernier soit superficielle, peu emphatique, et plus portée sur un comportement injurieux. » (Child Molesters Who Abduct, NCMEC, 1995).

Comparés aux agresseurs qui ne kidnappent pas leur victime, les kidnappeurs semblent être plus portés à avoir avec eux ou à utiliser des armes lorsqu'ils commettent leurs crimes hideux (trois fois plus que les non-kidnappeurs). Ils utilisent généralement des armes pour intimider leurs victimes et les contrôler, mais non pour les blesser. De plus, les kidnappeurs utiliseront les contraintes physiques sept fois plus

que les non-kidnappeurs. Le sadisme (satisfaction sexuelle en infligeant de la douleur) a plus à voir avec l'enlèvement que les blessures physiques infligées aux victimes.

> « Les kidnappeurs sont plus susceptibles de posséder et d'utiliser des armes lorsqu'aucune forme de sadisme n'est employée, mais dès que le sadisme entre en jeu, le port et l'utilisation d'une arme deviennent tant l'affaire des kidnappeurs que des non-kidnappeurs... Au niveau des sadiques, qu'ils soient kidnappeurs ou non, il est possible que l'arme soit plus intimement liée aux fantasmes sadiques de l'agresseur, ou qu'elle soit utilisée pour infliger la peur, et non seulement pour se faire obéir de l'enfant. » (Child Molesters Who Abduct, NCMEC, 1995).

Les motifs d'enlèvement et d'agression non reliés à la famille peuvent se diviser en six catégories distinctes :

1. **Non traditionnel** : ce type d'enlèvement inclut des cas particuliers comme une femme qui enlève un nouveau-né à l'hôpital, ou un très jeune enfant. La plupart du temps, l'enlèvement a pour but de remplir un besoin émotif dans la vie de l'agresseur, de préserver une relation avec un homme, ou de remplir un besoin maternel si la femme ne peut avoir d'enfant.

2. **Profit** : ce réseau clandestin consiste à enlever et à vendre des enfants, en sachant que ces derniers ont une valeur marchande et qu'ils peuvent obtenir de l'argent d'une tierce partie qui ferait n'importe quoi pour avoir un enfant.

> « La plupart des réseaux d'enfants à but lucratif impliquent l'achat (non l'enlèvement) d'enfants de parents ou de gardiens légaux. Les cas impliquant des enlèvements avec force sont rares aux États-Unis. Les cas impliquant des formes de déceptions (ex. : apprendre à la mère que son enfant est mort à la naissance) sont moins rares. » (Child Molesters Who Abduct, NCMEC, Mars 1995).

3. **Rançon** : ici, le kidnappeur enlève l'enfant pour le revendre à ses parents.

4. **Sexuel** : on a ici affaire aux kidnappeurs qui enlèvent un enfant pour leur gratification sexuelle. Une fois le but de l'agresseur atteint, soit qu'il garde l'enfant, le retourne (la majorité des cas), le rejette ou le tue.

5. **Tueur d'enfant** : ce groupe d'individus enlèvent les enfants pour une raison principale : les tuer. La relation sexuelle avec l'enfant n'est pas toujours le facteur de motivation. Certains sont stimulés ou gratifiés par le fait de tuer l'enfant.

6. **Divers criminels** : c'est la catégorie dans laquelle entrent divers types de kidnappeurs d'enfants, pour toutes sortes de raisons criminelles. Par exemple : enfant pris en otage pour faciliter une évasion lors d'un vol de banque, voler une voiture avec un enfant à bord, enlever un enfant comme forme de vengeance pour une mésentente personnelle ou criminelle ou pour empêcher un témoignage en cour, etc.

7. **Motivation politique** : l'enfant est kidnappé afin d'obtenir un avantage politique ou gouvernemental.

L'enlèvement d'un enfant se déroule en quatre phases : la phase de planification, l'enlèvement comme tel, la phase de post-enlèvement, et la phase des retrouvailles/de relâchement ou le meurtre. Les éléments de chacune des phases varient selon le type d'agresseur impliqué (préférentiel ou circonstanciel) et selon que l'enlèvement s'est produit au début de l'agression sexuelle ou si l'enfant a été trompé, abusé ou entraîné sans enlèvement mais n'a pas été relâché).

1. **Phase de planification** : Le fantasme et l'imagination de l'agresseur à propos de l'activité sexuelle (qui peut à ce moment inclure l'enfant ou non) en viennent à créer un besoin réel. Le fantasme influence grandement la nature et l'objet du besoin, et détermine le rôle que la victime sera forcée de jouer, et les actions que l'agresseur prendra.

   « Une grande variété d'agents provocateurs de stress affectent le désir et l'habilité de l'agresseur à contrôler et à vouloir vivre ces besoins : validation active, c.-à-d. communiquer avec des individus qui partagent et encouragent vos besoins. Validation passive, c.-à-d. collectionner du matériel qui renforce et encourage vos besoins. Rationalisation, aide aussi à succomber aux désirs sexuels. Finalement, une occasion d'agir se présente, ou est planifiée et réalisée. » (Child Molesters Who Abduct, NCMEC, Mars 1995).

2. **La phase d'enlèvement** : Le facteur le plus important qui déterminera si l'agresseur réussira à enlever l'enfant ou non est si l'enfant choisi est un pur étranger ou n'est relié à lui d'aucune façon.

L'agresseur d'enfant circonstanciel mu par une pensée tend à suivre un modus operandi. Il évalue les facteurs de risque, profite des occasions et choisit sa victime qui s'apparentera au profil du crime. L'agresseur d'enfant préférentiel tend à suivre un rituel sexuel, au cours duquel les choses sont réalisées d'une certaine façon dans le but de satisfaire ses désirs. Plus ses besoins sexuels sont grands à satisfaire, plus il prendra de risques pour obtenir une victime et engager des actes sexuels spécifiques.

3. **La phase de post-enlèvement** : après un enlèvement à caractère sexuel, l'agresseur gardera généralement l'enfant pour une courte période de temps afin de s'adonner à ses activités sexuelles. Une fois ses désirs assouvis, l'agresseur relâche généralement l'enfant, ou le passe à quelqu'un d'autre. L'agresseur mu par des fantasmes peut parfois être tenté de garder l'enfant pour une plus longue période de temps. Des cas démontrent que certaines victimes ont été gardées dans des chambres secrètes, des boîtes ou des cages construites par l'agresseur. Pour l'agresseur d'enfant préférentiel sadique, il est essentiel de garder l'enfant kidnappé en vie et conscient pour une certaine période de temps afin de satisfaire ses désirs d'excitation et de gratification.

4. **La phase de délivrance** : Comme il a été dit précédemment, la majorité des enfants sont relâchés par leurs kidnappeurs, mais seulement une fois que l'agresseur en a fini sexuellement avec eux. Certains agresseurs les rejettent n'importe où, ne démontrant ainsi aucune inquiétude à savoir si l'enfant sera capable de retourner chez lui, et comment. D'autres rendent la découverte de l'enfant plus facile en prenant le temps de le retourner à l'endroit où l'enlèvement a eu lieu, ou de le retourner à sa maison.

Certaines victimes sont relâchées car les pédophiles se rendent compte que la réalité (vivre heureux pour toujours avec la victime) n'est pas ce qu'ils s'étaient imaginé. Certains enfants sont retrouvés grâce aux efforts des enquêtes entreprises, à la pression de la police et à la publicité médiatique. Cependant, certaines victimes sont tuées pour ces mêmes raisons.

Tuer l'enfant enlevé : L'agresseur peut tuer l'enfant pour diverses raisons : a) par inadvertance, pour satisfaire ses propres désirs sexuels. b) pour éviter la détection, généralement considérée le facteur pour les homicides sexuels d'enfants. c) par gratification, plaisir et excitation sexuels (tueurs sadiques ou en série). d) fantasme ou amour abusif, e) haine ambivalente, etc.

Le kidnappeur peut tuer l'enfant avant, pendant ou après les actes sexuels. Le fait de tuer la victime peut aussi représenter un acte sexuel. Certains kidnappeurs se suicident après avoir utilisé une force meurtrière sur leur victime.

«Le taux d'homicides sur des enfants est plus élevé entre la naissance et 4 ans, et entre 13 et 17 ans. De 0 à 4 ans, les responsables sont plus souvent les membres de la famille, et les individus les moins susceptibles sont les étrangers (les parents qui tuent leurs jeunes enfants semblent être moins portés que les autres meurtriers de jeunes enfants en bas de 12 ans à les agresser sexuellement avant de mettre fin à leurs jours). De 13 à 17 ans, les auteurs de crimes les plus susceptibles de commettre un meurtre sont les connaissances, et les moins susceptibles sont les membres de la famille. » (Victimization of Chidren, Kinkelhor & Dziuba-Leatherman, 1994).

« Aux États-Unis, *la National Incidence Studies of Missing, Abducted, Runaway, and Thrown Away Childen* (NISMART) s'appuie sur les analyses du FBI et sur les données du National Center for Missing and Exploited Children pour évaluer que 43 à 147 homicides par année ont été perpétrés par des kidnappeurs étrangers entre 1976 et 1987, sans changement significatif dans le taux... Les adolescents plus âgés étaient de loin les victimes les plus fréquentes de kidnappeurs étrangers, alors que les jeunes enfants ne comptaient que pour le quart ou moins des victimes. » (Child Molesters Who Abduct, NCMEC, Mars 1995).

Dès que le meurtre a été commis, la préoccupation majeure de l'agresseur est de se débarrasser du corps de quelque façon que ce soit. Des analyses d'enquêtes criminelles sur des scènes de crimes d'homicides sexuels peuvent refléter, et parfois déterminer si le meurtrier sexuel avait un comportement organisé ou non. Un des meilleurs indices pour savoir si le meurtrier sexuel est organisé ou non est la rapidité avec laquelle le corps de la victime a pu être retrouvé, et l'endroit où il a été découvert.

1. ***Les tueurs d'enfants organisés*** tendent à être des psychopathes, des pédophiles et/ou des tueurs en série qui sont intelligents (quotient intellectuel dans la moyenne ou au-dessus de la moyenne) et rusés ; ils planifient généralement leurs crimes. Ils enlèvent et tuent accidentellement ou intentionnellement leurs victimes inconnues, mais adoptent fréquemment des comportements agressifs et commettent des actes sexuels avant de tuer leur victime. Ils font leur possible pour cacher le corps de la victime et réduire les preuves ; cependant, parfois, ils affichent leurs trophées afin de scandaliser et d'outrer la société.

2. ***Les tueurs d'enfants désorganisés*** sont souvent des individus plus jeunes, moins intelligents et plus « normaux » sexuellement et socialement. Ils enlèvent et tuent leurs victimes connues accidentellement ou intentionnellement plus près de leur maison, ou dans un endroit « sécuritaire ». Les actes sexuels sont souvent réalisés après que la victime soit devenue inconsciente ou soit morte, et le corps est fréquemment abandonné sur la scène du crime. S'ils décident de se débarrasser du corps, ils le jettent rapidement aux ordures ou le dissimulent dans des fosses profondes, où ils sont plus susceptibles d'être trouvés.